

Lettre ouverte des élus démissionnaires du conseil municipal de Fleurieux sur l'Arbresle aux Fleurinois

Le 5 Avril 2024

Chères Fleurinoises, Chers Fleurinois,

Nous sommes huit élus de la liste majoritaire du conseil municipal de Fleurieux sur l'Arbresle à avoir récemment démissionné.

Ces démissions, ajoutées à celles de cinq adjoints et trois conseillers municipaux depuis le début du mandat, vont provoquer des élections anticipées à deux ans de l'échéance normale de 2026. Aujourd'hui, nous tenons à vous expliquer comment nous en sommes arrivés à cette situation déplorable.

Vous nous avez élus sur la liste conduite par Diogène Batalla en mars 2020. Durant les deux premières années du mandat, trois adjoints nous ont quittés. En Juin 2022, pour pallier la démission d'un quatrième adjoint, notre maire a fait appel à un élu de la liste minoritaire, Jean-Marie Leygonie. Il a renoncé à son tour presque un an plus tard, invoquant l'impossibilité de travailler pour la commune avec un maire inexistant.

A ce moment-là, s'est posée la question de démissionner nous aussi. Nous avons préféré maintenir notre confiance à Diogène Batalla qui nous promettait une plus grande implication dans son mandat après son départ en retraite imminent. Les mois ont passé. Après avoir espéré, nous avons constaté un manque de motivation, d'implication et de transparence encore plus marqué.

La fonction de maire nécessite rigueur et investissement. Depuis le début du mandat, force est de constater que sur la majorité des dossiers, l'engagement du maire et sa connaissance des sujets font défaut. Cela a des impacts importants lorsque des décisions concernant le fonctionnement de la mairie sont à prendre, de même que lorsque des arbitrages politiques sont à faire. Ces défaillances font perdre du temps à tous les projets. Le déménagement de la boulangerie vient d'aboutir avec deux ans de retard. Les domaines qui sont directement rattachés au maire, comme la sécurité sont négligés. La commission sécurité travaille depuis juillet 2020 sur le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection dans le village. Malgré l'engagement financier de la mairie, et des demandes récurrentes en conseil municipal de réunions de concertation avec la population, le chantier reste au point mort. Un problème technique au niveau de l'alarme de l'école n'est toujours pas réglé alors que cela traîne depuis bien trop longtemps. La sécurité de nos écoliers n'est-elle pas une priorité ?

Nous remettons aussi en question le management du maire, qui n'est pas au niveau attendu. La directrice générale des services et la personne en charge de l'urbanisme, des agents importants dont tout le monde se trouvait parfaitement satisfait depuis des années, sont partis de son fait. Des conseillers municipaux des deux listes ont dû proposer la création d'une commission du personnel suite à des écarts de langage envers des agents municipaux en septembre 2022 et en février 2024.

En 2020, nous nous sommes engagés sans réserve avec Diogène Batalla sur un projet et un travail d'équipe pour notre commune. Seize démissions d'élus sur la mandature sont l'aboutissement d'une déception à laquelle aucun d'entre nous n'était préparé. Nous avons tout tenté pour obtenir de notre maire une implication sérieuse dans sa mission mais il nous a été impossible de l'amener à la moindre remise en question. Au point qu'aujourd'hui, après avoir fait le vide autour de lui à la mairie, il ne voit rien d'autre à se reprocher que de nous avoir fait confiance.

Deux ans cela peut paraître court mais aussi très long. Long quand les conditions de travail ne sont plus réunies, long quand la désorganisation, le manque de rigueur et d'implication sont tels que les projets en pâtissent et que l'intérêt collectif n'est plus la priorité.

Nous espérons avoir répondu à vos questions. Les derniers élus démissionnaires ont proposé de poursuivre leur engagement autant que nécessaire jusqu'à l'installation d'une nouvelle équipe

Chers Fleurinoises et Fleurinois nous avons été honorés de travailler pour notre commune.

Cordialement,

Les élus démissionnaires : Elvine LEON, Véronique BOUCHARD, Caroline BENOIT-GONIN, Sylvie DESBOURDELLE, Philippe DRAIS, Guy COLENT, Stan BOUCHET, Thomas ALESSI, Olivier CHAMBE, Vincent LABOURIER.